

Valoriser ses légumes par la transformation

Objectifs de la formation

Connaître la réglementation en vigueur et les technologies de transformation et de conservation pour valoriser ses récoltes

Pré-requis

Aucun prérequis n'est nécessaire

Contenu

Le CFPPA de Florac présentera les technologies de transformation des légumes en respectant la réglementation sur les produits végétaux.

Journée 1, à Olemps (Maison des Paysans)

- Présentation de la réglementation en vigueur : définition réglementaire des produits, règles d'étiquetage notamment en AB, autocontrôle et traçabilité, réglementation locaux de transformation
- Étude des technologies de transformation et de conservation: le choix des légumes (et caractéristiques des principaux), les pré traitements (blanchiment, parage, congélation, etc.), les conserves de légumes appertisées (pasteurisation / stérilisation), spécificités des conserves à l'huile

À travers ces process seront étudiés la mise en œuvre de produits de conserves et semi conserves (telles que des soupes, coulis de tomates, chutney, etc).

Possibilités d'adapter le contenu à d'autres produits que la conserverie avec le séchage et/ou la lactofermentation si il y a des demandes sur ces procédés.

Journée 2 (Lycée agricole de la Roque)

- Travaux pratiques en atelier ou local de transformation
- Étude du matériel de transformation (exemple de matériels, de coûts, de capacités, et coordonnées de quelques fournisseurs)

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

| | | |
|---|---|--------------|
| 31 janv 2022 09:30 - 17:30 (7hrs) | La Maison des Paysans 12510 Olemps | CFPPA Florac |
| 01 févr 2022 09:30 - 17:30 (7hrs) | Atelier de transformation de la Roque 12510 Olemps | CFPPA Florac |

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Tel _____

Courriel _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 406€
Non adhérent 406€
Non agricole 406€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Contactez-nous pour tout autre fonds de formation.

Plus de renseignements

Elisa MICHEL
addear12@orange.fr
ADDEAR de l'Aveyron
ADDEAR 12
La Maison des Paysans
7 Côte d'Olemps
12510
Olemps
Tel. 05-65-67-44-98
N° d'organisme de formation :
73120041012

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : %

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail ou par tél. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite. Le repas est partagé



Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.